



**Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations**

Service jeunesse, sports et vie associative

Pôle sport

**Bureau de la réglementation sportive**

321, Chemin des Moulins - BP 91113 – 73011 CHAMBERY Cedex

**DÉCLARATION DE LA PROFESSION D'ÉDUCATEUR SPORTIF**

**– diplômé ou stagiaire – salarié ou travailleur indépendant – 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement -**

En vue d'obtenir une carte professionnelle d'éducateur sportif (diplômé) ou une attestation de déclaration (stagiaire) conformément à l'article L212-11 du code du sport

**Vous êtes :**

- diplômé ou  salarié ou  
 stagiaire  travailleur indépendant (préciser le Siret)  
\_\_\_\_\_

**C'est :**

- Une première déclaration  
 Un renouvellement de déclaration  
 Une prorogation du livret formation

**Diplômes possédés ou préparés :**

- 1 \_\_\_\_\_  
2 \_\_\_\_\_  
3 \_\_\_\_\_

**Vos coordonnées personnelles**

Madame \_\_\_ Monsieur \_\_\_ Nom d'usage \_\_\_\_\_

Nom de naissance \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né-e le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Tél fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

**Votre lieu principal d'exercice**

Commune ou station : \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné, souhaite exercer les fonctions d'éducateur sportif prévues aux articles L.212-1 et suivants du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces mêmes dispositions et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans la présente déclaration.

Je m'engage à déclarer à la DDCSPP de la Savoie :

- ✓ tout accident grave survenant dans l'exercice de mes fonctions ;
- ✓ toute condamnation portée à mon encontre, qui en vertu de l'article L.212-9 du code du sport, nuirait à l'obligation d'honorabilité incombant aux éducateurs sportifs ;
- ✓ toute modification de l'un des éléments de la présente déclaration.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

## COMPOSITION DE VOTRE DOSSIER DE DÉCLARATION

(S'il est incomplet, votre dossier vous sera retourné et ne sera pas instruit)

### Pour tous, et quelle que soit votre situation :

- l'attestation sur l'honneur jointe ;
- la photocopie recto verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ;
- une photo d'identité récente et conforme à la norme des photos d'identité (inscrivez vos nom et prénom au dos de la photo – ne l'agrafer pas) ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an.

### Et en plus, en fonction de votre cas particulier :

#### ⇒ s'il s'agit de votre première demande de carte professionnelle de diplômé :

- la ou les photocopie(s) du (des) diplôme(s) signé(s) par vous.

#### ⇒ si vous souhaitez renouveler votre carte professionnelle de diplômé :

- l'original de la carte professionnelle échue (ou une attestation sur l'honneur en cas de perte) ;
- les photocopies des éventuels nouveaux diplômes signés par vous.

#### ⇒ si vous êtes soumis à un recyclage périodique :

- l'attestation de recyclage en cours de validité.

#### ⇒ si vous êtes stagiaire en formation :

- dans un cursus préparatoire au DE ski ou au DE AMM :
  - la copie de la page de crédit de formation stipulant les dates d'entrée et de fin de formation.
- dans un cursus préparatoire au BP, au DE ou au DES JEPS :
  - la copie de la convention de stage ;
  - la copie de la carte professionnelle en cours de validité du conseiller de stage ;
  - la copie de l'attestation justifiant des exigences préalables à la mise en situation pédagogique.
- et en plus, quel que soit le cursus suivi :
  - une enveloppe au format 16x23, affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Cette déclaration est à renouveler tous les 5 ans, selon la date de validité portée sur la carte professionnelle.

Tous les ans, l'administration vérifie l'honorabilité du demandeur par la consultation du bulletin n° 2 du casier judiciaire national, en conformité avec l'article L.212-9 du code du sport.

L'éducateur sportif en activité doit toujours être en mesure de présenter à l'administration, en cas de contrôle :

- sa carte professionnelle de diplômé ou son récépissé de stagiaire ;
- son certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives, datant de moins d'un an.

Les références aux textes réglementaires du code du sport sont consultables sur [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr).

## CONTACTS

**Accueil du public** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 - : 04 56 11 06 69 - [ddcspp-jsva@savoie.gouv.fr](mailto:ddcspp-jsva@savoie.gouv.fr)

**Éducateurs sportifs** : Jean-Christophe HERVÉ : 04.56.11.06.68 – Email : [jean-christophe.herve@savoie.gouv.fr](mailto:jean-christophe.herve@savoie.gouv.fr)  
Joëlle EXERTIER – 04 56 11 06 52 – [joelle.exertier@savoie.gouv.fr](mailto:joelle.exertier@savoie.gouv.fr)

**Stagiaires** : Joëlle EXERTIER – 04 56 11 06 52 – [joelle.exertier@savoie.gouv.fr](mailto:joelle.exertier@savoie.gouv.fr)  
Sophie DUTOIT - 04.56.11.05.59 – [sophie.dutoit@savoie.gouv.fr](mailto:sophie.dutoit@savoie.gouv.fr)  
Jean-Paul ARNOUX – 04 56 11 06 53 – [jean-paul.arnoux@savoie.gouv.fr](mailto:jean-paul.arnoux@savoie.gouv.fr)